



N° 0 1 6 0 /CNOSC/SG

Brazzaville le 30 octobre 2023

Le Secrétaire Général

A

Madame ZITA Csovelyak
Lausanne suisse

Objet : V/c du 29 septembre 2023

Madame,

Nous accusons bonne réception de votre lettre du 29 septembre 2023 relative à la reconnaissance par notre Comité National Olympique de la Fédération Congolaise de Triathlon.

Nous vous confirmons que la Fédération Congolaise de Triathlon est bel et bien reconnue par le Comité National Olympique et Sportif Congolais.

Pour votre information, la Fédération Congolaise de Triathlon a tenu son Assemblée Générale constitutive le 23 mars 2015.

Elle a été reconnue par le Ministère de l'intérieur, un récépissé de reconnaissance d'association n°270 du 26 mars 2015.

Le Ministère des sports lui a donné son accord d'agrément par lettre n°407/MSEP/DGS/DAS du 02 novembre 2018

Le Comité National Olympique lui a délivré une attestation de reconnaissance le 03 mars 2020 (réf n°0007/CNOSC/P/SG)

Par ailleurs la Fédération Congolaise de Triathlon a organisé les championnats nationaux à Brazzaville, du 30 septembre au 1^{er} octobre 2014 et les 27 et 28 août 2016.

Nous vous prions d'agrée, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Secrétaire Général,
PO, Le Secrétaire Général Adjoint

Jean Baptiste OSSE